

Restriction d'utilisation / Précautions d'emploi

- Le puits de sangle doit être utilisé suivant l'appréciation de l'orthoprothésiste agréé en fonction du patient à appareiller ;
- La maintenance du produit reste à l'appréciation de l'orthoprothésiste selon le cadre de l'utilisation.
- L'assemblage et l'ajustage doivent être effectués par un personnel qualifié

Entretien / Stockage

- Stocker le produit à l'abri de l'humidité et dans son emballage d'origine (sur lequel est inscrit son numéro de lot).
- La fréquence des visites de contrôle de l'appareil reste à l'appréciation de l'orthoprothésiste en fonction du patient à appareiller.

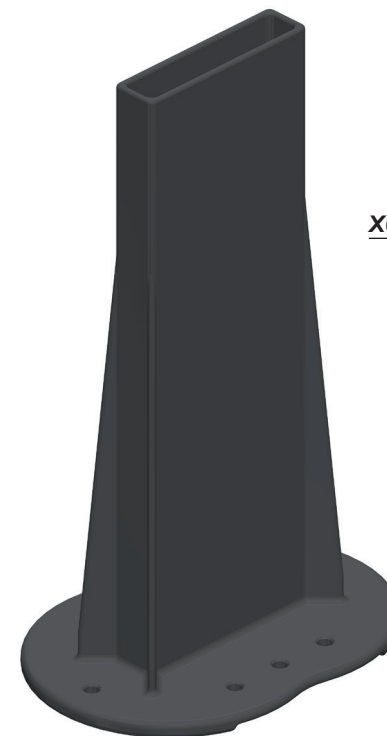
Garantie

La durée de garantie légale s'applique pour une utilisation conforme aux instructions du fabricant à partir de la date d'achat du produit.

NB : Pour toutes réclamations veuillez joindre un formulaire de retour dûment complété, tout formulaire incomplet ne pourra être traité.

Marquage CE

Groupe G2M déclare, en sa qualité de distributeur, que toutes ses pièces sont conformes à la directive 2007/47/CE.



X04-50

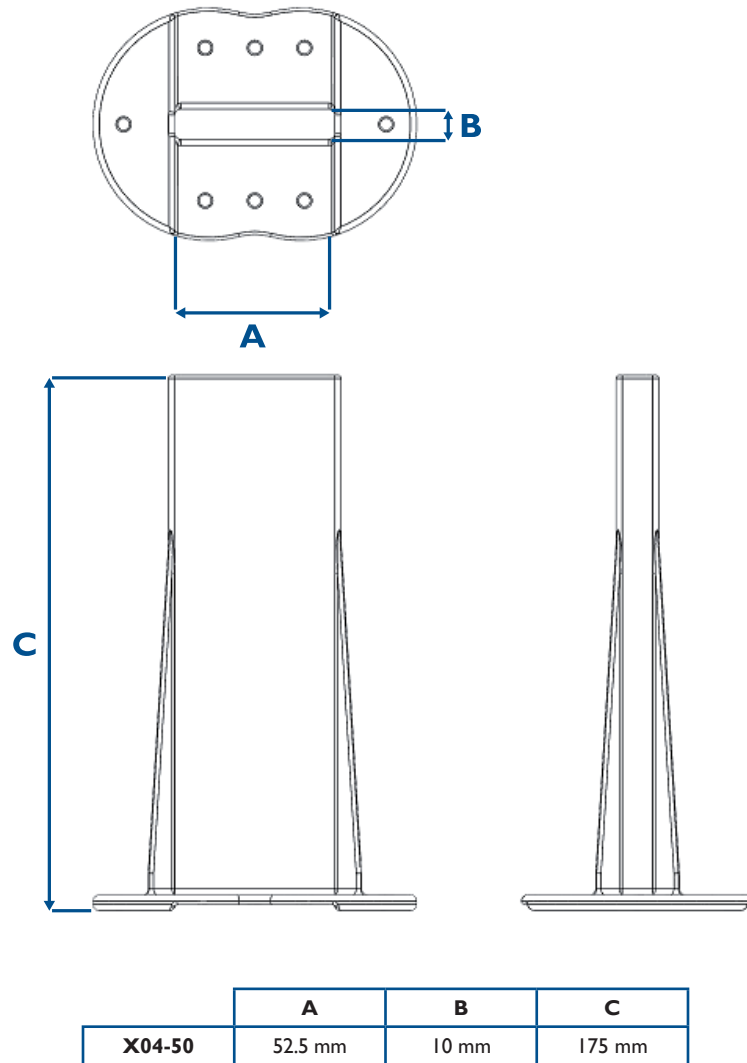
Désignation

X04-50 : Puits de sangle

Destination

Puits de sangle destiné à assurer le guidage de sangle pour matelas de postulation orthopédique.

Pièces détachées

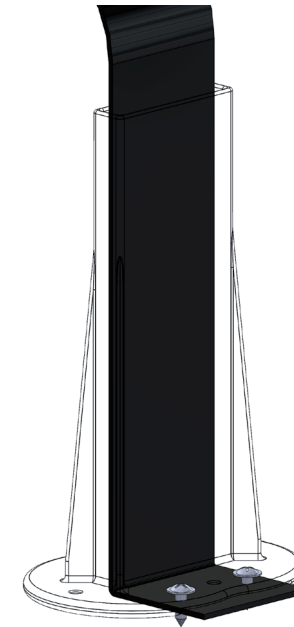
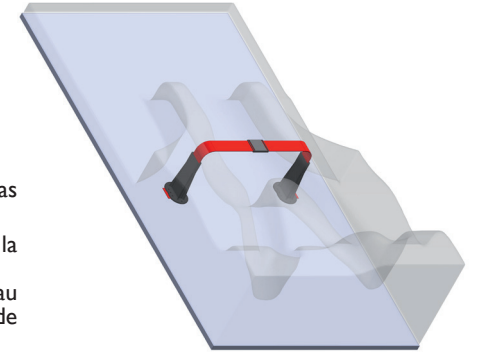


Compatibilités

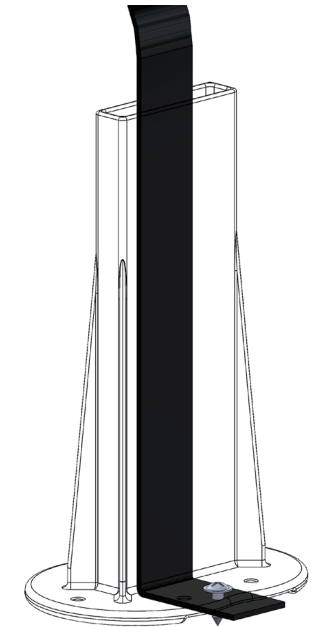
- Sangle de largeur maximale 50mm.
- Matelas mousse de faible densité.

Mise en place

- Réaliser une entaille d'environ 50 mm dans le matelas à l'emplacement souhaité.
- Fixer le puits de sangle au plateau en prenant la sangle en sandwich. Le puits de sangle doit être fixé au plateau au minimum par 4 vis (dont 2 obligatoirement hors de la zone de fixation de la sangle).



SANGLE LARGEUR 50MM
fixation par 2 vis



SANGLE LARGEUR < 50MM
fixation par 1 vis (trou central)

- Positionner le matelas sur le plateau en prenant soin de faire passer les puits de sangle dans les entailles préalablement effectuées.